



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 mai 2019**

DÉLIBÉRATION N° 2019-10

Nombre de membres en exercice : 14 Présents : 09 Pouvoirs : 01 Pour : 10 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le vingt neuf mai deux mil dix neuf à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du vingt deux mai deux mil dix neuf, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. André BOUCHIND'HOMME, Maryse DELASSUS, Vincent DELION, Florence DÉTOURNÉ, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Cyrille GOUILLARD, Daniel MIVELLE & Jacques THELLIER.

Absents : MM. Jacques COJON, Elisabeth COURBOIS, Christophe DUEZ, Angélique FAVRE et Bruno LEFEBVRE (pouvoir à André BOUCHIND'HOMME)

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

Travaux de réfection du sol de la salle des sports : désignation de l'entreprise attributaire

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que :

- le présent projet de travaux a fait l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence le 27 mars 2019 sous forme de Marché à Procédure Adaptée avec négociation éventuelle (M.A.P.A) par voie dématérialisée à l'adresse <https://marchespublics596280.fr>
- la date de réception des offres a été fixée au vendredi 26 avril 2019 à 16h00
- la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie en séance d'ouverture des plis le mardi 7 mai suivant à 18h30 et qu'elle a consigné au procès verbal les offres suivantes :

n° du pli	Nom du candidat	Offre de base - HT - TTC	Variante recouvrement - HT - TTC	Encapsulage avec sol PVC - HT - TTC	Offre de base après négociation - HT - TTC
1	AC BAT 13 rue de la gare 62690 IZEL LEZ HAMEAUX	133 127,00 HT 159 752,40 TTC	125 968,00 HT 151 161,60 TTC	108 047,00 HT 129 656,40 TTC	132 293,67 HT 158 752,40 TTC
2	CABRE Rue Raoul Briquet 62710 COURRIERES	160 323,15 HT 192 387,78 TTC	68 529,37 HT 82 235,24 TTC		

INVITÉ A DÉLIBÉRER SUR LA QUESTION, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Décide de retenir l'offre de la société AC BAT, 13 rue de la gare à IZEL-LEZ-HAMEAUX pour un montant arrêté à la somme de 158 752,40 € Toutes taxes Comprises.
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables se rapportant à la présente décision.

Suivent les signatures des membres présents,

Pour copie conforme
Jacques THELLIER
Maire de TINCQUES